

PROJET SPORTIF DE LA LIGUE GRAND EST 2019

Préambule :

La loi sur la réforme territoriale a vu la fusion des 3 territoires Alsace - Lorraine – Champagne Ardenne pour devenir : la Ligue du Grand Est.

En raison de la nouvelle dimension de la Ligue et pour faire face à l'évolution constante du niveau de jeu chez les jeunes golfeurs, la Ligue du Grand Est confirme ses nouvelles orientations qui vont de l'uniformisation des actions et des formats de jeu au choix des intervenants par secteur de la performance afin d'améliorer la formation sportive de sa filière Jeunes.

Ainsi, dès 2017, la Ligue a créé dans son **Pôle Grand Est**, 2 entités différentes mais complémentaires pour mieux former et mieux encadrer son Elite Jeunes.

I. Le Pôle Formation

L'entrée dans cette formation est conditionnée par les critères suivants :

- Un classement au Ranking National correspondant aux critères fixés par la Ligue (voir annexe)
- Le volontariat clairement affiché du jeune et de sa famille (projet personnel écrit)
- La passation de tests physiques et techniques
- L'approbation du collège composé, du Conseiller Technique Fédéral, du Staff Technique, du Psdt de la Ligue et du Responsable de la Commission jeunes de la Ligue Grand Est.
- Le potentiel détecté (âge/niveau)

Cette formation est centrée sur le joueur afin de développer les compétences nécessaires pour exister au meilleur niveau dans les catégories prioritaires U12, U14 et U16. Désormais et pour anticiper sur le passage en U18, il sera demandé aux U16 qui sont dans les critères sportifs de formaliser leur projet sportif afin que les cadres puissent évaluer le niveau d'engagement du jeune et de sa famille.

Les U18 feront objet d'une analyse spécifique (Projet Spécial) liée à leur identification dans les Groupes France Girls/Boys ou leur appartenance au Pôle France Girls/Boys.

Réservée à ceux qui ne disposent pas de structure d'entraînement permanente qu'elle soit privée ou fédérale (Pôles), cette formation est véritablement une offre complémentaire faite aux familles :

La Ligue propose un accès à une formation globale :

- Technique
- Physique
- Mentale

Avec des référents par discipline, identifiés et proposés dans les territoires.

Un coach technique est désigné par catégorie d'âge sur chacun des territoires.

La famille, le joueur et la Ligue Grand Est s'engagent par la signature d'un contrat.

La famille s'engage selon l'âge du jeune et le niveau Sportif à une participation financière à la hauteur du référent ci –dessous :

U11	U12	U14	U16
100€/an	240€ /an	380€/an	400€/an

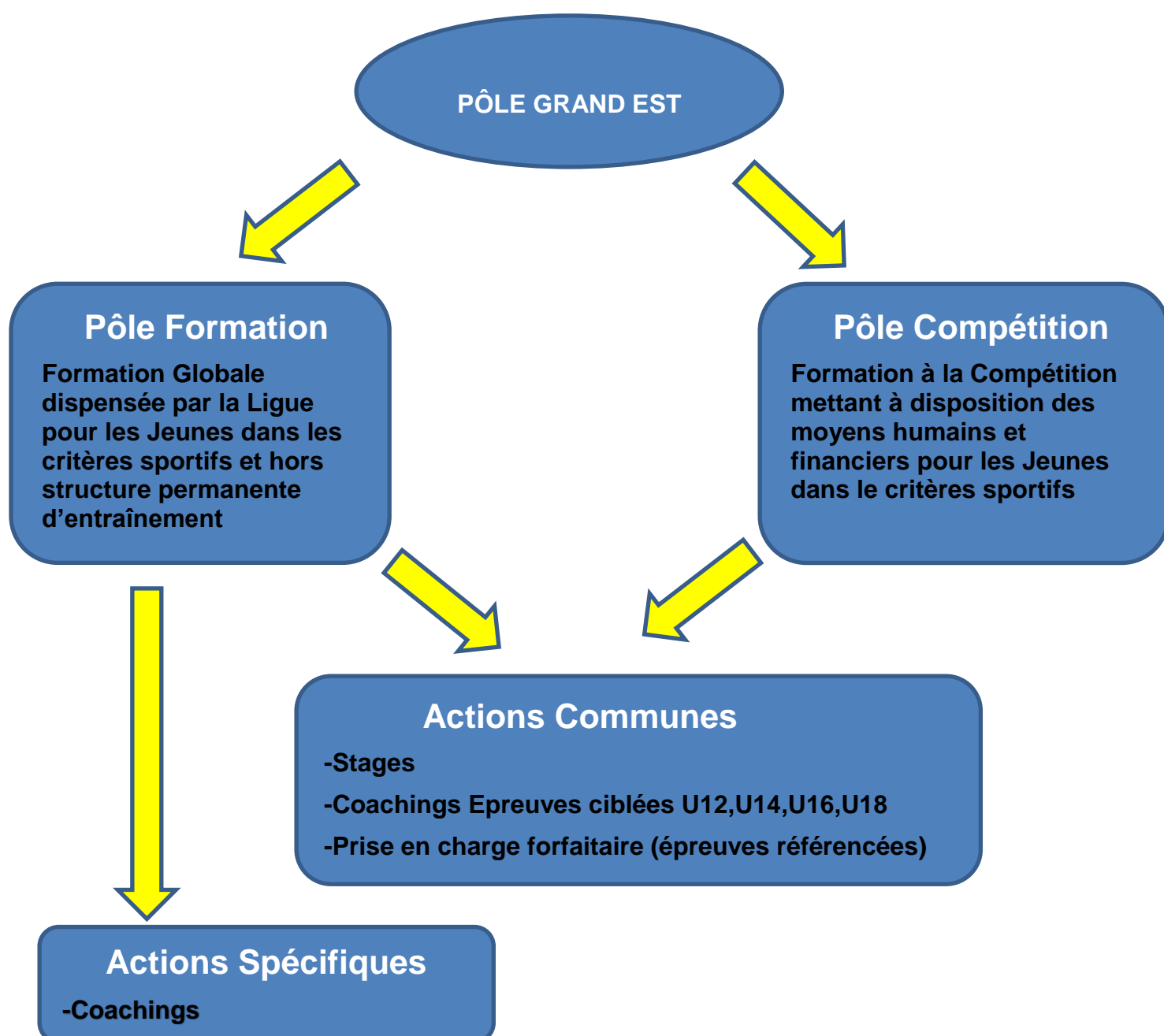


II. Le Pôle Compétition

Ce « **Tronc Commun** » sera proposé à tous les jeunes U12/U14/U16/U18 de la Ligue du Grand Est qui seront dans les critères sportifs 2019 et se nommera **le Pôle Compétition**.

Cette formation à la compétition sera constituée de Stages, de Coachings et d'aide financière sur les épreuves ciblées et référentes dans les catégories Girls & Boys 2019.

ORGANISATION SCHEMATIQUE



A. LES CATEGORIES CIBLEES → U12, U14, U16

La Ligue Grand Est (avec l'apport d'informations des Comités Départementaux) possède toutes latitudes pour détecter, former et orienter vers la compétition leurs meilleurs éléments, ceci en relation étroite avec les Clubs.

La Ligue Grand Est dans sa volonté de rendre plus sportive l'ensemble de la filière jeune conformément aux Directives Techniques Nationales a pour cible principale les U12, U14 ainsi que les U16 (*selon niveau & Projet Sportif*), proposera dans le cadre de ses orientations, des Stages, des Coachings et parfois des Matches pour les meilleurs de ces catégories.

B. CANDIDATURES

Les joueurs de la Ligue seront regroupés au sein d'une entité dénommée : "**Pôle Grand Est**". Les prérequis pour pouvoir intégrer le Pôle Grand Est sont déterminés en fonction de la catégorie d'âge et du classement dans les différents Rankings (Jeunes/Adultes/Monde). Les critères sont définis par le Conseiller Technique Fédéral, Nicolas SUBRIN et la Ligue Grand Est qui se réservent la possibilité d'intégrer un jeune hors référence (WC) au vu de son potentiel et/ou de son projet.

C. RESULTATS SPORTIFS REQUIS

Les prérequis pour pouvoir intégrer le Pôle Grand Est sont fonction de la catégorie d'âge et du classement dans les 2 Mérites Nationaux (Adultes/Jeunes) ainsi que sur le critère de la moyenne de Stroke Play. Les critères sont définis par le CTF en accord avec la DTN.

Il s'agira d'apparaître dans les critères ci-dessous dès sa 1^{ère} année dans la catégorie :

Ligue Grand Est 2019				
	Catégories	Critère 1 : Mérite Jeunes	Critère 2 : Moyenne de SP	
RANKING	JEUNES	U12 Garçons	1 ^{ère} année < 500	< 25
			2 ^{ème} année < 400	< 20
		U12 Filles	1 ^{ère} année < 250	< 35
			2 ^{ème} année < 200	< 28
		U14 Garçons	1 ^{ère} année < 300	< 15
			2 ^{ème} année < 200	< 13
U14 Filles	1 ^{ère} année < 150	< 16		
	2 ^{ème} année < 100	< 13		
RANKING	ADULTES	U16 Messieurs	1 ^{ère} année < 300	< 8
			2 ^{ème} année < 150	< 5
	U16 Dames	1 ^{ère} année < 200	< 10	
		2 ^{ème} année < 150	< 7	
	U18 Messieurs	Pôle France / Groupe France Boys		
	U18 Dames	Pôle France / Groupe France Girls		



D. SELECTION EN POLE GRAND EST

La sélection de ce PGE sera annoncée à chaque fin d'année civile suite à :

- l'analyse des différents tests passés en Novembre 2018
- du bilan sportif de la saison écoulée
- du projet sportif du jeune
- de son potentiel.

Quelles que soient les performances réalisées, la décision de sélection en Pôle Grand Est sera du seul ressort du Conseiller Technique Fédérale après avis de la Commission Jeunes et du Bureau Exécutif de la Ligue.

Le CTF en accord avec le Bureau Exécutif de la Ligue du Grand Est se réservera en outre la possibilité d'intégrer des wilds cards dans le Pôle Grand Est.

E. FINANCEMENT SAISON 2019

o Les Stages/Sélections :

Plusieurs rendez-vous incontournables selon la catégorie d'appartenance en 2019

U12

- *Stage Inter Territoires 16/17 Mars au Golf de Faulquemont*
- *Stage de Pâques en 14/18 Avril (Sélection 10 jeunes) (lieu à préciser)*
- *Match Grand Est v Hauts de France - 5&6 Octobre 2019 (Sélection) (lieu à préciser)*
- *Inter Ligue U12 23/27 Octobre 2019 (lieu à préciser)*

Pour le Stage de Pâques, la Ligue prendra à sa charge le coût des différents intervenants (coachs) ainsi que les jeunes, ceux-ci auront à régler une participation forfaitaire de 110€.

U14

- *Stage de Jeu du 16/23 Février dans le Sud Est*
- *Internationaux de France U14 24/25 Avril (Sélection de Ligue(Mars) → (2 filles/2 garçons)*
- *Internationaux de Belgique U14 5/7 Juillet (Sélection de Ligue en Mai → (2 filles/2 garçons)*

U16

- *Stage de Jeu du 16 au 23 Février 2019 (French Riviera)*

*Pour le Stage de Février, la Ligue prendra à sa charge le coût des différents intervenants (coachs) ainsi que les jeunes sur le site du stage (hébergement- repas- déplacements sur place).

Le coût du transport aérien ± 250€ et de l'acheminement A/R domicile /aéroport seront à la charge des parents

*Projets ciblés saison 2019 : La Ligue se réserve le droit et la possibilité de soutenir une action ciblée du jeune à mi saison (parution des Mérites de Juillet) pour valoriser une progression forte. »

o Le Calendrier sportif 2019

Après validation par le CTF du Grand Est d'une planification de calendrier individualisée pour la saison 2019 selon les épreuves référencées, des forfaits de déplacement seront proposés par la Ligue du Grand Est (*voir document en Annexe*)

Le Mérite Jeunes Garçons et Filles sera notre principal critère de référence pour les U12 & U14 puis le Mérite Adulte Messieurs et Dames pour les U16 ainsi que le Word Ranking Amateur en U18. Pour cette nouvelle saison, nous privilégierons pour les U12 et U14 quelques Grands Prix Jeunes ciblés en orientant les plannings individuels vers ces épreuves et en proposant quelques coachings.

Pour les U16&U18, la progression aux Mérites National Amateur Messieurs & Dames et/ou le World Ranking restera la priorité. Ainsi quelques « Grands Prix Elite » seront ciblés et bien évidemment les épreuves spécifiques identifiées dans la filière Boys & Girls ainsi que les Epreuves Fédérales et Internationales seront au programme. (Voir Annexe)

E. COACHINGS

Les Coachings déclenchés par la Ligue se feront uniquement sur des épreuves ou actions ciblées. Dans la mesure du possible et de leur disponibilité, nous veillerons que cela soit toujours un des Coachs du Staff Technique de la Ligue du Grand Est qui intervienne.

Dès le début de l'année 2019, un planning de répartition des coachings sera présenté aux jeunes du PGE et ce, dans chaque catégorie.

F. ORGANISATION COACHINGS LIGUE

Pour les Coachings programmés en 2019, la Ligue proposera – quand cela sera possible et économiquement intéressant - une organisation logistique (déplacement et hébergement) en collaboration avec le coach référent de l'épreuve. Le projet logistique sera proposé aux familles et il sera indiqué la participation qui sera demandée. Dans l'hypothèse d'un choix différent par les familles la participation financière de la Ligue sera exclue.

G. ENTREE/SORTIE DU POLE GRAND EST

La composition du Pôle Grand Est sera réexaminée dans l'année notamment après les échéances suivantes :

- Finale de l'IR Est (9 et 10 Juillet au GC de La Wantzenau)
- Championnat de France individuel (25/07/2019 au 31/07/2019 au Golf Club de St Cloud)

A chacune de ces révisions, l'Équipe Technique Régionale se réserve le droit, sur proposition ou après avis de la Commission Jeunes et du Comité Exécutif de la Ligue, d'intégrer de nouveaux joueurs ou/et d'écarter ceux dont le comportement ou/et les résultats ne sont pas à hauteur de l'investissement consenti par la Ligue.

H. PROJET SPORTIF SPECIAL U18

A partir de 2019, et suite aux orientations de la DTN données aux Ligues, seuls les U18 appartenant aux Groupes France Girls et Boys ou ayant intégré le Pôle France bénéficieront du statut de Joueur ELITE et pourront entrer dans le dispositif Ligue dénommé *Projet Sportif Spécial*. Ils bénéficieront au sein du PGE d'une enveloppe budgétaire annuelle de 2000€ et d'un nombre de jours de coaching dispensés par le CTF à la hauteur de leur engagement.

I. TENUES OFFICIELLES POLE GRAND EST

Afin de marquer et de motiver l'appartenance à l'élite de la nouvelle région Grand Est, un Package d'intégration pour les catégories U12, U14, U16, U18 sera offert dès l'intégration du jeune : 2 polos, 1 pull ou coupe-vent + l'accord tarifaire déjà en place avec Taylor Made.

J. CHARTE DU PROJET SPORTIF

L'intégration pour une saison dans le Pôle Grand Est reste subordonnée au retour à la Ligue d'un exemplaire de la Charte du projet Sportif signée par le joueur ainsi que par son représentant légal.



CHARTRE DU PROJET SPORTIF

NOM :

Prénom :

Adresse :

Mail :

Tel :

Club d'appartenance :

Filière

• **Pôle Formation**

• **Pôle Compétition**

MES DEVOIRS

J'ai pris connaissance du Projet Sportif de la LIGUE DU GRAND EST et je m'engage à :

- renouveler ma licence et faire enregistrer mon certificat médical dans un Club de la Ligue
- établir le calendrier sportif de ma saison et à le communiquer au CTF dans les délais impartis (Février 2019)
- participer, sauf empêchement exceptionnel, à :
 - tous les Stages et entraînements organisés au profit du Pôle Grand Est.
 - tous les tours de qualification régionale pour le Championnat de France des Jeunes puis le Championnat de Ligue Jeunes du Grand Est.
 - toutes les compétitions de niveau national ou international pour lesquelles je serai sélectionné(e) par mon Club, ma Ligue.
 - Jouer au moins 5 Epreuves Fédérales pour les U18.
 - Jouer au moins 5 GPJ dont 1 des 3 GP Jeunes du Grand Est, mais aussi 5 GP Adultes pour les U14
 - Pour les U12 au moins 5 GPJ dont les 3 GPJ du Grand Est.
- à avoir en tout lieu, lors de toute compétition, tout rassemblement ou entraînement, une tenue et un comportement exemplaires et faisant honneur à la Ligue et au club que je représente.
- à réserver préalablement mes départs dans les golfs autorisant l'accès gratuit à leur parcours pour les jeunes du Pôle Grand Est et à remercier un représentant du club concerné ou le responsable de l'accueil lors de mon passage
- à signaler systématiquement au(x) médecin(s) que je consulte que je suis susceptible d'être soumis à des contrôles anti-dopage et d'avoir en permanence avec moi (en compétition, comme en stage) le formulaire d'autorisation parentale signé permettant un prélèvement.
- à proscrire le tabac et ses dérivés (cannabis), sous peine d'exclusion immédiate du Pôle Grand Est.
- à respecter les consignes données par les entraîneurs et/ou accompagnateurs

lors des stages, matchs, compétitions en mettant en œuvre les protocoles suivants :

- 1-Respecter un éveil musculaire défini + un échauffement au golf (rituel)
 - 2-Respecter une récupération technique après chaque partie d'environ 45'
 - 3-Respecter une récupération physique après le golf
- à renseigner Seegolfstats après chaque tour de compétition en 2019

MES DROITS

Pendant ma période d'appartenance au Pôle Grand Est, la Ligue du Grand Est s'engage

- à me prendre en charge financièrement si je participe à tout ou partie des événements suivants : (sous réserve du règlement d'une participation forfaitaire individuelle définie au préalable)
 - stages d'entraînement et de préparation à la compétition organisés par l'IR Est pendant les vacances scolaires (Février, Pâques)
 - Matchs organisés par la Ligue contre une autre sélection de Ligue.
- à participer forfaitairement (réf tableaux) aux frais engendrés par ma participation éventuelle aux compétitions individuelles listées dans l'annexe au Projet Sportif de la Ligue Grand Est (sous réserve d'éligibilité)

NB : La Ligue gèrera directement les épreuves suivantes :

- L'Inter Ligue U12 (prise en charge totale)
- Les Internationaux de France U14 (prise en charge totale)
- Les Internationaux de Belgique U14 (prise en charge totale)
- Le Championnat de France des Jeunes U12, U14, U16 (forfait/joueur/jour)
- Le Tournoi Fédéral Jeunes U14/U16 (forfait tournoi)

MON ENGAGEMENT

Mon représentant légal et moi-même avons pris connaissance du Projet Sportif de la Ligue du Grand Est et de la Charte exposant mes devoirs et mes droits dans le cadre de ce Projet. Je suis informé que tout manquement grave à la présente Charte pourra entraîner mon exclusion immédiate et définitive du Pôle Grand Est de la Ligue

TRANSFERT DANS UN CLUB HORS LIGUE

Mon représentant légal et moi-même sommes informés que le transfert ou le renouvellement en cours d'année civile de ma licence dans un club n'appartenant pas à la Ligue Grand Est implique le remboursement intégral de toutes les aides financières qui m'auront été accordées par la Ligue du Grand Est à compter de la date de signature de la présente Charte.

Fait à _____ le _____

Signature
du joueur

Signature
du représentant légal

Signature
du Président de la Ligue